

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales - Juillet 2015

www.lamure.fr



C'est l'été... et la saison rime avec « festivités »



ERIC BONNIER
Maire de La Mure

La vie municipale a repris son cours, un nouveau Conseil municipal est installé, et *Le Breuil* s'est revêtu de ses rubriques habituelles pour offrir des informations régulières que je vous laisse découvrir dans ce nouveau numéro.

Saison oblige ! Un hors-série estival vous servira d'agenda pour suivre l'ensemble des animations et festivités proposées à la Mure durant tout l'été. Et vous l'aurez compris, le Lego est à l'honneur en invité vedette avec l'exposition événement de l'année 2015, du 14 août au 18 octobre, au Musée Matheysin : « *Napoléon en briques Lego* », le rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer. L'animation, par le biais de ces nombreuses festivités

est un facteur essentiel à la dynamique et à l'image de tout un territoire, en faveur de sa promotion touristique. En associant les festivités de la Mure à celles de toutes les communes de notre territoire, les fêtes de villages, les vogues et autres festivals... la saison s'annonce très animée dans notre Sud-Isère ! C'est une belle chose que de voir notre milieu rural et montagnard s'animer autant pour notre plus grand plaisir et celui de nos visiteurs... Alors profitons de cet été et de toutes ces animations, œuvrons pour qu'elles perdurent et se multiplient : elles contribuent pleinement à la promotion de notre belle région. Je vous souhaite un bel été festif, à La Mure et en Matheysine.

« Un bel été festif »

Des travaux en cours... Des chantiers terminés !

UN POINT SUR LE « PLAN FAÇADES »



Lancé par la Municipalité en 2010, le plan façades progresse sur l'axe principal de la ville et connaît depuis 2 ans un réel succès si l'on s'en réfère au nombre de dossiers déposés...

Le dispositif est particulièrement original ; il est un des seuls en France à offrir une aide financière tenant compte du quotient familial et de la nature des travaux. L'aide peut varier de 15 à 30 % du montant total plafonné des travaux alors qu'habituellement l'aide des communes est souvent inférieure à 10 %. Il concerne la traversée complète de la ville par la RN 85, et face à ce succès, les élus ont décidé de l'élargir sur l'av. Chion Ducollet pour « coller » esthétiquement avec les aménagements de l'avenue.

Patrick MARCHETTI, Président de la Commission des Travaux et de l'Urbanisme « *Ce n'est pas un coût trop important pour les finances de la ville, mais cela change tout en terme d'image. Le sujet des façades est récurrent pour les personnes qui traversent La Mure, et nous nous réjouissons quand des propriétaires jouent le jeu en profitant de ce dispositif.* »

Près de **40 façades** depuis le début de l'opération
 Environ **45 000 €** accordés
21 aides votées en 2014, 5 votées début 2015
 Une **20^{aine}** de dossiers en cours. Les nouvelles demandes arrivent régulièrement

LE CONTOURNEMENT POIDS-LOURDS AVANCE À GRANDE VITESSE



En 2014, ce sont les tranches sur la partie sud de la ville qui ont été achevées avec les boulevards du Stade et des Trois Saules : pose de murs anti-bruit, piste cyclable, mobilier urbain, éclairage public. Fabrice Marchiol avait obtenu un financement exceptionnel de 50 % de la part de l'État afin de relancer la tranche manquante.

C'est parti !! Depuis avril, les engins se sont emparés de la Colline de Peychaud sur le tracé reliant le quartier Beauregard au bd du Stade : **un impressionnant chantier progresse à vive allure**. L'encaissement de la future route atteindra jusqu'à 9 m de hauteur dans cette percée, le chemin de

Peychaud sera redessiné et deux giratoires seront réalisés de part et d'autre de la nouvelle section. Le but de ce contournement est de « **sortir** » les poids lourds du centre-ville de La Mure, tout en prenant garde à maintenir un trafic sur la traversée du bourg, en faveur du commerce local et des haltes touristiques. La fin du chantier est prévue pour le mois de mai 2016.

Coût total de l'opération : **9 millions €**
 Participation financière de la commune : **100 000 €**

UNE NOUVELLE VOIE EST OUVERTE. . .



Dans notre dernier numéro, elle était en cours de réalisation. **La nouvelle voie communale reliant la rue de Jonche et la rue du Jeu de Quilles** est ouverte. Sa réhabilitation en voie carrossable a permis par la même la création de places 6 de stationnement et l'installation d'un éclairage économique à LED.

En sous-sol, le réseau séparatif eaux pluviales/usées a été réalisé ainsi qu'un enfouissement de tous

les réseaux secs (EDF / Telecom). Les travaux sont terminés, il reste encore une étape : lui donner un nom !!

Coût total de l'opération pour la ville : **75 000 € TTC**

PLACE COMBETTE : DES DÉMOLITIONS POUR DU STATIONNEMENT !



Au cours des dernières années, la Ville s'est dotée d'une réserve foncière par des acquisitions régulières de biens voués à la démolition afin de répondre à des projets pour « aérer » certains quartiers et augmenter la

capacité de stationnement : rue des Capucins, rue Coudée, place de Marktredwitz, rue des Hers, rue Murette... Dans cette optique, c'est la place Combette, située rue Henri Giroud qui est cette année à l'honneur. Un tènement de bâtiments vétustes a été démoli afin de **réaliser très prochainement un parking de 12 places au plus près du cœur historique de la ville**. D'autres projets sont à l'étude...

Bernard DURAND, Adjoint délégué à la Sécurité, à la Circulation et au Stationnement : « *Le stationnement en centre-ville fait toujours débat. Nous essayons de créer de nouveaux parkings dès que nous le pouvons. Certes, on ne peut écarter les maisons pour agrandir les places publiques, alors lorsque des démolitions sont possibles, c'est le moyen idéal pour augmenter la capacité de stationnement.* »

DES COULEURS : DES FLEURS ET DES POTS !!



Les fleurs colorent habituellement les rues et jardins de la ville durant la belle saison... Et quand le contenant s'empare à son tour de cette mission, ça se remarque !!

C'est le cas pour la Rue du Breuil qui s'est ornée de nouveaux pots imposants et colorés, en remplacement des anciens bacs

en pierre installés entre les deux voies.

Il s'agit à la fois de donner **une image plus moderne, avec des matériaux contemporains, des teintes surprenantes pour égayer la traversée de la ville** en complément d'un « plan façades » en évolution ; mais aussi **d'occuper la surface centrale de la rue qui n'est ni une voie de circulation, ni une aire de stationnement des véhicules en plein milieu d'une route nationale** (trop dangereux pour des places de parking). On aime, ou on n'aime pas... Nous entendons les remarques dans un sens comme dans l'autre, les goûts et les couleurs sont propres à chacun.

En tout cas, pour le coup, c'est de la couleur en faveur d'un changement progressif de l'image de notre commune.

BONNE NOUVELLE : UNE TAXE QUI BAISSSE !!

C'était un des engagements pris lors de la campagne pour les élections municipales de mars 2014 : l'équipe municipale avait annoncé qu'elle proposerait **une diminution de 10 % de la Taxe d'Aménagement communale**. C'est chose faite !

La décision a été validée en séance du Conseil municipal le 16 octobre dernier, en adoptant un nouveau taux de la Taxe d'Aménagement qui est ainsi passé de 5% à 4.5% à compter du 1^{er} janvier 2015.

Cette taxe avait remplacé l'ancienne TLE (Taxe Locale d'Équipement), supportée financièrement par les propriétaires lors de chaque dépôt de permis de construire, et s'explique comme une participation aux frais d'aménagements pour les terrains constructibles.

Dans une même délibération, il a été décidé **l'exonération totale pour les abris de jardins qui sont soumis à une déclaration préalable de travaux**. « *Pour l'exonération des abris de jardins, il ne s'agit pas tant d'un objectif financier, mais plutôt d'inciter au respect des règles d'urbanisme sur la commune* ».

Quant à la taxe, « *Il est plutôt rare de voir des taux de taxes qui baissent dans l'époque actuelle !* » précise le Maire, Eric BONNIER.

TENNIS CLUB MUROIS / DE NOUVEAUX COURTS... ET UN NOUVEL ENTRAINEUR !



Un nouvel entraîneur a été recruté en automne dernier au tennis Club. **Fahd Mezzour**, âgé de 27 ans, est un ex-joueur international marocain (à 21 ans, il accéda à son meilleur classement qui lui permit de jouer des qualifications pour un 250

ATP). Aujourd'hui, son objectif est de développer le club murois qui lui a témoigné d'une grande confiance dès le premier jour. Très apprécié des enfants et de l'ensemble des adhérents du club, il a répondu sans hésitation afin de continuer l'aventure à La Mure pour une prochaine saison.

« *Le TCM est un club qui évolue de jour en jour. Du côté infrastructures, je ne peux demander mieux : 2 nouveaux courts en terre battue artificielle et le projet pour l'ouverture d'une future halle des sports avec ses terrains couverts m'offrent un outil de travail performant.* » Le hasard fait parfois bien les choses, la réalisation des 2 nouveaux courts synthétiques en terre battue est un clin d'œil à l'égard de Fahd, lui qui pratique cette surface depuis son plus jeune



âge et sur laquelle il a construit sa carrière. Ce revêtement de très bonne qualité a pris place sur 2 courts du club et apporte une nouveauté pour les pratiquants qui peuvent dorénavant exercer sur des surfaces différentes.

Pour un montant total de 78 000 € TTC, financés par la ville de La Mure et le Département, ces travaux ont été inaugurés le 4 juillet en présence des adhérents, des sponsors du club et d'élus murois.

Pour le Président **Xavier Ciot** : « *Fahd fait preuve d'une expérience et de compétences exceptionnelles ; son passé de joueur de haut niveau en fait un interlocuteur privilégié pour le club. C'est un appui solide sur lequel on peut compter, nous avons beaucoup à apprendre en sa présence sur le plan technique et sur sa dimension psychologique ô combien importante. Avec les équipements de qualité qui se présentent à nous, le club a aujourd'hui de belles perspectives pour l'avenir.* »



L'organigramme du nouveau conseil

VOS 29 ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS



ERIC BONNIER

Maire



BRIGITTE BONATO

1^{ère} adjointe : Famille, Logement et Action sociale



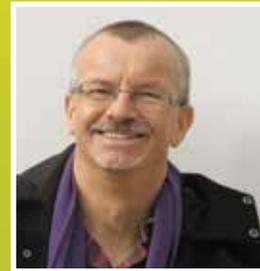
ALBERT CLARET

2^e adjoint : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Eau, Environnement et Economies d'énergie



NADINE BARI

3^e adjointe : Animation, Tourisme et Commerce



DENIS MUSARD

4^e adjoint : Education, Jeunesse et Action périscolaire



MARIE-CLAIRE JOURDAN

5^e adjointe : Administration générale, Protocole et Cérémonies



BERNARD DURAND

6^e adjoint : Sécurité, Circulation et Stationnement



XAVIER CIOT

Conseiller municipal délégué au Sport



MARIE-CLAIRE DÉCHAUX

Conseillère municipale déléguée à la Culture



SYLVIE BRUN

Conseillère municipale



FABIEN CALONECO

Conseiller municipal



OLIVIER COUDERT

Conseiller municipal



CHRISTOPHE DAPPEL

Conseiller municipal



DOMINIQUE FANGET

Conseillère municipale



ADELINE FAYARD

Conseillère municipale



MARC GHIRONI

Conseiller municipal



MICHÈLE GIACOMETTI

Conseillère municipale



MARIE-CHRISTINE IDELON-RITON

Conseillère municipale



PATRICK LAURENS

Conseiller municipal





PATRICK MARCHETTI

Conseiller municipal



FRANÇOISE MARIE

Conseillère municipale



ERIC NEF

Conseiller municipal



MARY TRAPANI

Conseillère municipale



ANNIE VIDELO

Conseillère municipale



ERIC VILLARET

Conseiller municipal



THIERRY HELME

Conseiller municipal



GINETTE PAULIN

Conseillère municipale



CHRISTELLE PREUX

Conseillère municipale



CARLOS RIVIÈRE

Conseiller municipal

les commissions municipales

URBANISME, TRAVAUX ET VOIRIE

Patrick MARCHETTI
Albert CLARET
Sylvie BRUN
Bernard DURAND
Dominique FANGET
Patrick LAURENS
Ginette PAULIN
Thierry HELME

SÉCURITÉ, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Fabien CALONEGO
Bernard DURAND
Dominique FANGET
Marie-Ch. IDELON RITON
Marie-Claire JOURDAN
Patrick MARCHETTI
Ginette PAULIN
Carlos RIVIERE

JEUNESSE ET SPORT

Eric NEF
Xavier CIOT
Olivier COUDERT
Christophe DAPPEL
Denis MUSARD
Annie VIDELO
Carlos RIVIERE
Thierry HELME

EAU, ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Patrick LAURENS
Albert CLARET
Olivier COUDERT
Christophe DAPPEL
Marc GHIRONI
Patrick MARCHETTI
Carlos RIVIERE
Ginette PAULIN

ACCESSIBILITÉ, HANDICAP ET LIEN SOCIAL

Dominique FANGET
Brigitte BONATO
Marie-Claire DECHAUX
Marie-Ch. IDELON RITON
Mary TRAPANI
Eric VILLARET
Christelle PREUX
Carlos RIVIERE
André LANGELIER
Yves CREPE
Gérard DOUHERET
Christelle TROUSSIER
Patrick MARY
Marie-France FEVRIER
Marie-Odile BALME
Corinne FARACI

ÉDUCATION, AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Marc GHIRONI
Denis MUSARD
Adeline FAYARD
Eric NEF
Mary TRAPANI
Annie VIDELO
Christelle PREUX
Thierry HELME

FINANCES, ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Adeline FAYARD
Marie-Claire JOURDAN
Fabien CALONEGO
Albert CLARET
Bernard DURAND
Mary TRAPANI
Carlos RIVIERE
Thierry HELME

CULTURE ET PATRIMOINE

Françoise MARIE
Marie-Claire DECHAUX
Xavier CIOT
Marie-Ch. IDELON RITON
Annie VIDELO
Eric VILLARET
Ginette PAULIN
Christelle PREUX

EMBELLISSEMENT, FLEURISSEMENT ET DÉCORATIONS

Michèle GIACOMETTI
Nadine BARI
Brigitte BONATO
Sylvie BRUN
Marie-Claire JOURDAN
Patrick LAURENS
Thierry HELME
Christelle PREUX

Elus / Non-élus

CA DU CCAS

ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Eric BONNIER
Brigitte BONATO
Fabien CALONEGO
Dominique FANGET
Eric VILLARET
Michèle GIACOMETTI
Xavier CIOT
Marie-Christine IDELON-RITON
Carlos RIVIERE

CITOYENS

(Nommés par le Maire)

André LANGELIER
Claude STRAPPAZZON
Jean-Michel POURVIS
Denise VIAL
Jocelyne ORLAREY
Catherine VERONNEAU
Céline VIAL
Adeline FAURE

CA DE L'OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

TITULAIRES

Nadine BARI
Michèle GIACOMETTI
Christophe DAPPEL
Adeline FAYARD
Denis MUSARD
Sylvie BRUN
Marie-Claire DECHAUX
Thierry HELME

SUPPLÉANTS

Brigitte BONATO
Dominique FANGET
Patrick LAURENS
Bernard DURAND
M.C. IDELON-RITON
Xavier CIOT
Olivier COUDERT
Christelle PREUX

CITOYENS (nommés par le Maire)

TITULAIRES

Dimitri GIRARDI
Gérard JULIEN
Bruno BERNABE
Paulette GENEVOIS
Maurice MOUTIN
Pascal BIZET
+ 2 places à pourvoir

SUPPLÉANTS

Pascal MAILLARD
Maryse ROSSI
Frédéric ASTRUA
Nathalie FERNANDEZ
Anne-Sophie SAUVA
+ 3 places à pourvoir



AMANDINE DIDIER

Une femme fantastique !

Oui oui, on fait bien la binette d'Amandine Didier ! **L'auteur du plateau dont tous les ados s'arrachent les livres.** Les deux 1^{ers} tomes de sa trilogie sont déjà sortis, et le dernier est attendu avec impatience. Alors scoop : le 3^{ème} est pour 2016 ! Cette passionnée de lecture décida de passer à l'écriture en rédigeant des poèmes. Par bonheur, ils furent publiés. Elle avait 25 ans. Mais c'est bel et bien son engouement pour Tolkien (Le Seigneur des Anneaux) qui la motiva à écrire une trilogie fantastique. « *Je voulais écrire quelque chose que j'aurais envie de lire* ».

Amandine prend beaucoup de plaisir à échanger avec ses lecteurs. Artiste touche-à-tout, elle danse dans la compagnie *Cabrioles et Entrechats*. Il y a plusieurs années, après avoir fait des études de photographie, elle eut **le bonheur de voir quelques-uns de ses clichés publiés**. Et c'est aussi avec notre « Robert Ibanez » qu'elle a initié une collaboration ; aux dessins de l'artiste, elle ajoute un texte, une phrase. Un joli lien. Et en parlant de dessins, peut-être vous demandiez-vous qui dessine ceux de son livre ? C'est sa sœur ! Un vrai travail de famille !



ROLAND MICHON

Un homme de lettres...

« Vite ! Le car de 6h30 va passer ! » C'est à ces mots que l'épouse de **notre correspondant local du Dauphiné Libéré** pressait son mari tous les matins, pour transmettre à temps l'enveloppe avec son article au car VFD. Le 30 juin dernier, une page s'est tournée. « Notre » Roland a pris sa retraite après 22 ans passés comme correspondant du DL à La Mure.

Né en 1932 au Freynet de Nantes-en-Ratier, **il a fait une carrière entière à La Poste. 40 ans !** Receveur à Veurey, c'est là qu'il fit la connaissance de son épouse. Car oui, Roland Michon a toujours eu sa partenaire de travail. Que ce soit à La Poste ou comme correspondant du DL, Lucette était toujours là pour le seconder.

Il fut **conseiller municipal de Claude Péquignot** de 1995 à 2001. Cet homme a décidément plusieurs vies ! Toujours disponible pour apporter son concours, ce grand-père de deux petits-enfants trouvera, nous n'en doutons pas, une nouvelle occupation, en plus de celle de correspondant local de Météo France. Roland Michon aime La Mure pour sa qualité de vie, on le croitera donc encore longtemps et avec plaisir dans les rues de notre ville.



MICHÈLE BOURGEAT

Sainte Thérèse forever

Michèle Bourgeat entre en maternelle à 3 ans... à Sainte Thérèse. Elle commence sa carrière à l'Éducation Nationale en septembre 1976... à Sainte Thérèse. **Elle vient de terminer sa carrière le 2 juillet 2015 à... Sainte Thérèse !!!** Et à l'entendre parler, se raconter, on sent qu'elle a cet établissement chevillé au corps. Ce qui est beau, c'est de voir que tous ces petits dont elle a la responsabilité et pour qui elle a beaucoup de tendresse le lui rendent bien. Que d'embrassades et de sourires !

Alors Michelle Bourgeat est certes triste de prendre sa retraite, mais heureuse d'avoir été entourée d'enfants et de parents si adorables cette année ; des parents qu'elle avait eus comme élèves d'ailleurs. En 2014, sur les conseils de son ami Fabrice Marchiol, Michelle se laissa tenter par des fonctions municipales : **elle est 2^{ème} adjointe sur la commune de Prunières !**

Ces nouvelles responsabilités l'enchantent. Alors que fera cette instit' hyper dynamique pour occuper ses journées ? Des voyages ! 2016 sera l'année du tour du monde ! Cette assoiffée de découvertes a déjà visité de nombreux pays. Et ne croyez pas qu'elle se contente de lézarder sur le sable. Non, c'est plongée, paddle, canyoning, parapente et baignade avec les dauphins... Bonne retraite Michelle !



GILBERT GONTERO

Et de 6 !

À l'époque où il travaillait au CERN, il écrivait de temps en temps dans la revue d'entreprise « *Le Graviton* ». Contes et nouvelles de son cru étaient publiés. Une vraie parenthèse récréative pour ce spécialiste de l'ultra-vide ! Mais depuis sa retraite, **cela fait 22 ans qu'il se consacre pleinement à l'écriture**. Son retour dans nos contrées matheysines eut le mérite de stimuler son imagination. **C'est à 65 ans que son 1^{er} livre fut publié : *De mémoire de Matheysin*.**

Gilbert Gontero avait envie d'écrire, de laisser aller cette imagination. Il rédigea ensuite un livre de nouvelles puis un polar. Un exercice amusant. Mais il tomba rapidement sous l'emprise de Napoléon. Son dernier ouvrage traite de la fuite de Bonaparte de l'Île d'Elbe pour échapper aux Anglais. Passionné d'histoire, tout ceci est le fruit de longues et nombreuses recherches. M.Gontero est désormais un spécialiste de l'Empereur ! Ce 6^{ème} livre sera peut-être son dernier, mais **il est probable qu'il reviendra à sa passion pour la photographie** ; plusieurs expositions très appréciées avaient pu dévoiler son travail. Alors au prochain cliché !

INFOS PRATIQUES DES SERVICES

RÈGLEMENTATIONS DE POLICE

STATIONNEMENT

L'article R 417-12 du Code de la Route stipule que le stationnement de tout véhicule à la même place ne peut dépasser 7 jours sur les voies ouvertes au public.

En période de neige, la durée de stationnement ne peut dépasser 24 heures.

Le non-respect de ces règles prévoit une contravention de 35 € et la mise en fourrière des véhicules pour stationnement abusif.

TRAVAUX DOMESTIQUES ET NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien réalisés à l'aide d'outils bruyants susceptibles de causer une

gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses... sont interdits en dehors des créneaux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30

Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES CANINS

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur la voie publique, dans les parcs et jardins publics, ainsi que dans tout lieu public autorisant leur présence.

Il est rappelé dans un même arrêté municipal, que les propriétaires des chiens sont tenus de ramasser et d'évacuer toute déjection de leur animal sur les voies publiques, les trottoirs, allées et voies piétonnes, dans les parcs et jardins publics, les squares, espaces verts, aires de jeux...

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Toute incinération des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est interdite en tout temps par arrêté préfectoral sur l'ensemble du département.

Il est rappelé que ces déchets verts doivent être déposés à la déchetterie dans les containers prévus à cet effet. En aucun cas ils ne peuvent être jetés dans les moloks ni dans des poubelles individuelles ou collectives.

SERVICE SCOLAIRE

Documents disponibles et téléchargeables sur le site internet de la ville de La Mure, dans la rubrique « Scolaire et Péricolaire :

- Autorisations parentales (cantine et garderie)
- Fiches de renseignements (cantine et garderie)

- Fiches d'inscriptions mensuelles
- Règlements intérieurs de cantine et de garderie
- Formulaire d'inscriptions aux TAP

PAIEMENTS EN LIGNE

La Trésorerie de la Mure a accepté la mise en place d'un paiement en ligne à compter de la rentrée de septembre 2015 pour les usagers souhaitant effectuer le règlement de factures directement via Internet et par prélèvements automatiques. Seront dans un premier temps concernées : les factures relatives au service scolaire (cantine, garderie, TAP...) et au multi-accueil « Des Roses et des Choux ».

Par délibération du 15 juin dernier, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour la mise en place d'un moyen de paiement en ligne.

expression des groupes représentés au conseil municipal

POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !

S'inscrire dans la continuité, c'est la volonté de notre équipe ! Pour suivre le travail initié sur les précédents mandats, mener à bien l'ensemble des projets pour La Mure, tel que nous les avons redéfinis en 2014 avec Fabrice Marchiol pour la durée du mandat, avec les mêmes objectifs, la même rigueur et la même vision ambitieuse pour notre commune... Les Muroises et les Murois l'ont compris, ils nous l'ont fait savoir en nous accordant 70 % des suffrages exprimés le 31 mai dernier. Ce témoignage de confiance est pour nous la meilleure des récompenses dans l'action que nous menons. Nous tenons à vous en remercier.

Gardons à l'esprit que l'enjeu est communal, mais aussi intercommunal ! 13 élus murois (dont 2 élus de la minorité) siègent donc au Conseil communautaire, pour s'engager sur des projets à l'échelle du territoire, et défendre les intérêts de la ville de La Mure au sein de cette grande instance. Nous espérons à cet égard que les élus de la minorité sauront se positionner en faveur de La Mure (car ils siègent en tant qu'élus murois) plutôt que de tomber dans un jeu d'alliances politiciennes, au risque de s'exprimer au détriment de l'intérêt des Murois, y compris de leur électeur. Quel sera leur choix ? Ne nous trompons pas d'enjeu... Nous veillerons de très près à cette question, et nous informerons les Murois sur ce sujet.

GROUPE POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS ! Nadine BARI, Sylvie BRUN, Brigitte BONATO, Eric BONNIER, Fabien CALONEGO, Xavier CIOT, Albert CLARET, Olivier COUDERT, Christophe DAPPEL, Marie-Claire DECHAUX, Bernard DURAND, Dominique FANGET, Adeline FAYARD, Marc GHIRONI, Geneviève GIACOMETTI, Marie-Christine IDELON-RITON, Marie-Claire JOURDAN, Patrick LAURENS, Patrick MARCHETTI, Françoise MARIE, Denis MUSARD, Eric NEF, Mary TRAPANI, Annie VIDELO, Eric VILLARET. **Facebook.com/Pour La Mure et la Matheysine**

LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

MERCI – L'ensemble de l'équipe de « La Mure ensemble aujourd'hui et demain » s'est mobilisé pour porter un projet basé sur l'écoute, le dialogue, la concertation et les initiatives. Vous avez pu avoir le choix. Vous avez été 567 à vous exprimer en faveur de notre engagement. Nous sommes réellement honorés de votre confiance.

Ce résultat montre que nos propositions ont su rencontrer une partie importante de la population de notre ville. Nos quatre élus ont commencé à travailler pour les Murois au sein du Conseil Municipal. Ils s'appliquent à répondre aux attentes que vous avez exprimées. Installer un scanner à l'hôpital, par exemple, était l'une de nos priorités de campagne. Nous sommes heureux d'apprendre que cet équipement est aujourd'hui inscrit au projet d'établissement. Nous avons aussi deux élus à la communauté de commune ; en participant aux différentes commissions ouvertes à la minorité (toutes ne le sont pas), nous relayerons fidèlement les espoirs de nos 30 % d'électeurs. Et nous vous en rendrons compte régulièrement.

Contact:

La Mure ensemble
10 rue Florin Bernard
38350 La Mure
lamureensemble@gmail.com
facebook.com/la Mure, ensemble aujourd'hui et demain

En savoir plus : www.lamureensemble.fr

GROUPE LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN. Thierry HELME, Ginette PAULIN, Christelle PREUX, Carlos RIVIÈRE.

REPRISE DES PERMANENCES D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE



François Coudurier, médiateur conciliateur de justice assurera des permanences à La Mure dès le mois de septembre. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il intervient gratuitement dans le cadre d'un conflit entre deux personnes, physiques ou morales, afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter un procès.

Il est tenu au secret. Il ne juge pas, il n'intervient ni en droit de la famille, ni en droit du travail, ni dans les litiges avec l'administration. Lorsqu'un accord est intervenu, le conciliateur rédige un constat d'accord remis à chacune des parties. Un huissier peut obliger l'une ou l'autre des parties à respecter cet accord qui porte la formule exécutoire.

QUAND ?

Les permanences auront lieu **deux mercredis par mois de 9h à 12h** à compter du 23 septembre au CCAS de La Mure, sur rendez-vous (04 76 81 53 20). *Les dates pour cet automne : 23 septembre, 7 & 21 octobre, 4 & 18 novembre, 2 & 9 décembre.*

2^e ÉDITION DU FORUM DE L'AUTONOMIE



La 1^{ère} édition avait obtenu un vif succès en 2011.

Le 2^e Forum de l'Autonomie aura lieu à La Mure le **samedi 3 octobre 2015 de 9h à 17h au complexe sportif Jean Morel**. Cette manifestation est organisée conjointement par la Commune de La Mure, le Conseil Départemental, et les Caisses de Retraites, pour s'adresser aux aidants, aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

Au programme : des stands d'information sur la vie quotidienne (aides financières et techniques, aides à domicile, vie en établissement et loisirs) ; des ateliers pour découvrir et tester des activités (inscription à l'accueil pour ateliers d'initiation au massage et sophrologie).

Matin : conférence du Dr Pauget sur le thème « *Activités physiques, handicap et maladies chroniques* ».

Après-midi : débat théâtral avec la Compagnie « *Entrées de Jeu* ».

Dr Eric VILLARET, conseiller municipal en charge de la commission Autonomie du CCAS : « *Nous nous réjouissons de cette nouvelle édition en partenariat avec le Département, qui se déroulera de manière originale avec notamment un spectacle orienté sur la maladie d'Alzheimer et la souffrance des aidants* ».

WWW.LAMURE.FR

Mais aussi...



Office de Tourisme de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr
Imprimerie du Plateau, 4 300 exemplaires.

ÉTAT-CIVIL

DU 29 MAI 2014 AU 31 MAI 2015

Naissances

Arthur BARDET, Hugo DEROOS, Callie NGUYEN, Zélie KUBIAK, Chloé CARITÉ, Lola PASSI, Simon PRIETO CAPRON, Enzo COLONEL-BERTRAND, Sasha ZILIOOTTO, Diane THIERRY, Loyd PICCONATTO, Sharon FRESSARD, Toni GAÏO, Presley SIMON, Jaizy DUCHÊNE, Irem AKCA, Bedirhan KOSE, Hayal AFSAR, Lola SCHKIWISK, Chems-Ed-dine CALISKAN, Nolan DELCUSE, Keylia SOTGIU, Aaron GORROZ COSTANTINI, Loïc DUPUICH, Nas HAMURCU, Serine KARTALI, Mohamed MEHALAINE, Julia BRÉCHON, Romy NUSSBAUM IVOS, Melyna KURT, Liam MERLE, Robin ROSIER, Louise SIMON BOVER, Valentin FELIX, Nawel HABBAL, Lola BENSALÉM, Louana BENSALÉM, Tennessee SERRE, Eléa CHATTARD, Ibrahim TOSUN.

Mariages

Christophe GRAND et Déborah TEMPLIER, Constantin CHAIX et Sandra PAYEN, Abdellatif EL Ouardani et Ilham ZOUINE, Philippe DO NASCIMENTO et Christelle GIRARDI, Jason GODARD

et Anaëlle GASPARUTTO, Gustav HARGREAVES et Marine MAYET, Benjamin MARINI et Sabrina DEGOUT, Loïc VACHERON et Emeline CAPRERA, Sébastien COLLIN et Elodie BERNARD, Bruno LANVIN et Myriam DEGAÏCHIA, Marc-Antoine FRANCOIS et Hélène BONNIOL, Loïc OZZELLO et Bénédicte VOILLET, Zahar YAHIAOUI et Sonia ANDUJAR, Gilles REBREYEND et Catherine BERGER, Patrick GALLIANO et Noëlle CARDELLA, Serge SIMON et Chrystèle BOVER, Xavier PASTERNAK et Sofia LOPES, Guillaume BARDET et Audrey BERNARD, Paul BIZIMANA et Elodie MARMORAT, Patrice ALLAERT et Nathalie BRICKLER, Johnattan MARY et Virginie DEBROSSE, Cédric DOUSSOT et Catherine VOOGT, Kévin VINCI et Samantha GUARRAGI, Reynald BRACONNIER et Delphine DENIS.

Décès

Valério TURLONI, Paul CAIX, Claudine RENAUX ép. TURI, André MARCHAND, Douwe DIJKSTRA, Joseph TERRIER, Louis CHABERT-PÉRUT, Joseph BUGNI, Franc POCHEITINO, Jeanne OIZAN-CHAPON v. CLARET, Flaminio SANTALUCIA, Michel CONNESSON, Renée CHARBONNEAU v. SAÏU, Daisy DUBOIS-CHABERT v. MAINGARD, Renée PICHAVAND ép. NICOL, Yvette FARCAT v. BIARD, Bénito PICCOLI, Nelida ARNOLDI v. LOCATELLI, Gabriel COURT, Marcelle RUMIANO v. PREVOT,

Elise COLONEL v. URBANETTI, Bernard BOLLET, Jeanne ROSSI ép. BARBAGLI, Mario NOGARO, Angelo PALMONARI, Théa CASAGRANDE ép. FERRIERE, Maurice PONCET, Germaine BONNET v. VEYSSELIER, Joseph JORQUERA, Yvette VACHIER v. GOUT, Henri CHANCEL, Marie-Christine PIED, Antoinette DE NALE ép. MARY, Marcelle ROSTAGNAT v. GUIGNIER, Aimé BELLON, René DURAND, Jean-Pierre MOTTET, Rachel VACHER, Ginette GRAND ép. LOCATELLI, Michel BERNARD, Maria GROSSO, Micheline LAZZERINI ép. MUSERLE, André BARET, Madeleine MOULIN v. RICHAUD, Eraldo INDOCINA, Héliane CHABRE v. BLANCHARD, Renée CYPRIEN v. CUAZ, Joël MIARD, Thérèse TERVILLE v. CHAUPIN, Raymond VIRANDO, Franc GIRARD, Francesca OREL v. NAVARRO, Jean-Noël DRUCKE, Jeanne FERRO v. ZANONI, Gaston DUMOLARD, Christiane LAUNAY v. DEROCHE, Marcelle LOTSCHER v. LEGRENZI, Fernand EYMERY, Geneviève CHABERT v. GSELL, Gilberte MESSINE, Anna SPILLER v. BERTOLI, Jean-Paul GARIONE, Joséfa VILLA-BERENGUER v. CHALON, Marie-Louise GACHET, Louise TADIELLO, Jeanne SOPRONINK v. KUNDA, Jean-Paul GRINOVERO, Odette COLONEL v. MEILLAND-REY, Serge MELMOUX, Maria ENRIETTO v. PESSINET, Jean Louis CHARLES, Gaston DESMOULINS, Solange PERIER, Georges BARIC, Louis CURT, Eric ROSIER, Josette SAGOT, ép. TRIPIER.